VOL 1 / OCTOBRE 2019

Le Journal

REPORTAGE - INTERVIEW - ACTUALITÉ

Attestation paratuberculose
Comment l'obtenir ?

Interview
Départ en retraite de Philippe BLANQUEFORT

BVD
Nouvel arrêté ministériel : une prophylaxie obligatoire dès cet automne

GDS Maine et Loire
L'action sanitaire ensemble

Sommaire

Edito

Jean claude COSTE
Président du GDS Maine et Loire

“ La Direction du GDS change, avec l’arrivée de Delphine AUBRIOT

Cher adhérente, cher adhérent

Un nouveau journal pour un nouveau départ. Le format des GDS mag précédents va devenir celui adopté par GDS Pays de la Loire, le premier paraîtra fin 2019. Dans l’intervalle, et probablement deux fois par an par la suite, nous vous donnerons des nouvelles départementales, avec cette nouvelle publication : le Journal.
La Direction du GDS change, avec l’arrivée de Delphine AUBRIOT, qui s’est déjà bien intégrée dans l’équipe. Après de bons et loyaux services, Philippe BLANQUEFORT va faire valoir ses droits à la retraite. Avec l’arrivée de notre nouvelle vétérinaire Céline BARBERET, nous serons au complet et d’attaque pour le programme d’éradication de la BVD, nouveau défi que nous allons relever tous ensemble et collectivement. La maîtrise de la Paratuberculose va également s’intensifier, nous poursuivons notre engagement dans cette voie.
Nous éleveurs, produisons pour nourrir le consommateur, l’aspect santé se traduit par la sécurité alimentaire. Le sens de nos actions au GDS, au service des éleveurs, c’est la maîtrise des maladies, la prévention et au final la qualité reconnue des produits.

P.3 Nouvelle directrice

Bâtiment P.10

P.12 Acupuncture

P.6 Wohlfahrtia

P.14 BVD Nouvel arrêté

P.8 Attestation paratuberculose

P.16 Fièvre porcine

Le journal est édité par : GDS Maine et Loire, 20 avenue de la quantinière, B.P 70145, 49803 TRELAZE CEDEX. Directeur de la publication : **Jean Claude COSTE**. Rédacteur en chef : **Philippe BLANQUEFORT**. Conception graphique : **Boris THOMAS**. Imprimé par PAQUEREAU, 8 boulevard des Bretonnières 49124 St Barthélemy d’Anjou/ Papier recyclé.

«Si j'y suis resté si longtemps, c'est que j'y ai trouvé de l'intérêt».

Une page de l'histoire du GDS va se tourner au 1 er janvier 2020, avec le départ à la retraite de son directeur, Philippe BLANQUEFORT.
Jean Claude COSTE, Président du GDS, l'interroge sur les différents évenements marquants de ces 30 dernières années…

JCC : Philippe, comment es-tu es arrivé Directeur au GDS ?
J'avais répondu à une annonce du GDS un peu par hasard ; auparavant j'avais été conseiller agricole en Chambre d'Agriculture, puis responsable de la ferme expérimentale de Derval en Loire-Atlantique ; je savais ce qu'un GDS faisait, mais pas en détail ; et puis je n'ai surtout pas regretté, si j'y suis resté si longtemps, c'est que j'y ai trouvé de l'intérêt

JCC : Combien d'années à peu près ?
Eh bien j'ai été embauché le 1er Mai 1985 en tant que technicien animateur, et le 13 Février 1989 je suis passé Directeur, à cette époque il n'y avait pas d'équipe technique.

JCC : Au départ, quelles priorités t'ont été données ?
Il y avait trois sujets : faire le programme d'éradication de la Leucose, essayer de travailler sur les mammites et créer une section régionale FR GDS pour la lutte contre la maladie d'Aujeszky du porc, qui démarrait juste à peine. Au moins sur la Leucose et Aujeszky, ça a été réussi, puisque les deux maladies ont été éradiquées ; pour les mammites, c'est difficile à faire disparaître, c'est clair …

JCC : Il y a eu l'ESB aussi ?
Ça n'était pas une action du GDS, mais on a participé pour aider les éleveurs. C'est un des souvenirs les plus marquants de ma carrière. Je n'ai jamais bien compris la brutalité des choses, le déroulement qui était imposé : en moins d'une semaine en général après l'annonce du résultat positif par la DSV, puis l'estimation du cheptel avec les experts (les élus du GDS impliqués), et le départ des animaux, … les éleveurs étaient très secoués, évidemment.

JCC : La bonne gestion des maladies fait économiser à l'éleveur, mais le coût des dépistages ?

On a innové pour beaucoup de maladies (Aujeszky, SDRP, IBR, BVD, Paratuberculose, et en cours Besnoitiose, Néosporose, ...) en utilisant des analyses de mélanges ; elles sont peu précises à la base par rapport aux analyses individuelles, mais en ciblant l'échantillon, en les répétant chaque année, cela devient fiable et surtout pas cher. Par exemple pour les hypothèses BVD du plan qui se met en place, on peut diviser par trois le coût des dépistages !

Quand on prend la Paratuberculose où cela fait maintenant plus de 6 ans qu'on fait des mélanges (pour les indicateurs), on a aujourd'hui une bonne idée du statut d'un cheptel.

JCC : On sait quels cheptels ont un risque d'avoir de la clinique, ou pas ?

Oui, on a pris de l'avance. Pour la Paratuberculose il y a encore plein de choses à faire, et la menace de crise médiatique éventuelle existe. Nous avons maintenant tous les outils nécessaires, j'aimerai vraiment savoir comment ça va évoluer.

Il y a aussi un effet sociétal, où les gens veulent plus de garanties, plus de sécurité sanitaire et alimentaire, donc le GDS a tout son rôle dans notre société d'aujourd'hui.

Le bien-être animal est pris en compte dans la Charte des Bonnes Pratiques d'Elevage par exemple, les formations que nous engageons sur la biosécurité, tous ces thèmes sont en plein dans l'actualité, c'est notre rôle de GDS ; nous pouvons travailler avec d'autres partenaires, mais c'est avant tout à nous de le faire.

JCC : Tu as toujours été favorable aux formations éleveurs ?

Oui, parce que ce sont des moments intéressants pour l'éleveur si l'intervenant est au bon niveau, qu'il apporte des choses très concrètes que l'éleveur peut rapporter chez lui. Sans oublier la convivialité. Et cela fait partie du préventif, qui est un des fers de lance de notre GDS aujourd'hui, on le voit bien dans nos budgets. Même si on est là aussi pour aider les gens qui ont des gros pépins.

Les adhérents restent attachés au mutualisme, et nous sommes un des rares organismes à en maintenir activement. Il y a 25 ans quand nous avons créé la Caisse Coup Dur, c'était la demande principale, aujourd'hui c'est plutôt « protégez mon cheptel, que je ne sois pas contaminé par ce qu'il y a ailleurs ». Ceci dit pour les éleveurs, adhérer au GDS c'est une sécurité, donc il faut continuer à la fois le préventif, le mutualisme, et des actions pour être à la pointe. C'est primordial que les éleveurs soient sûrs d'être bien guidés par le GDS, bien accompagnés.

JCC : Il ne faut surtout pas relâcher la maîtrise et la pression, et tous les éleveurs ont envie de se débarrasser de la BVD, économiquement c'est un des premiers fléaux en terme de maladie aujourd'hui. Quand on voit rien que le coût de la vaccination, qui coûte plus cher par bovin que la cotisation GDS …

Le plan BVD sera difficile, comme toute lutte collective, mais ce sera l'occasion pour les non-adhérents de voir clairement la différence dans les aides, les prises en charge, et de voir l'efficacité du travail du GDS.

JCC : Tout ton travail s'est fait aussi avec les professionnels, comment as-tu perçu le travail « en binôme » ?

Cela a été un apprentissage permanent, aujourd'hui encore je n'ai pas fait le tour ... J'ai toujours pensé, et je l'ai souvent répété, que le GDS Maine et Loire est un syndicat. Derrière ce mot « syndicat » avec les élus, les adhérents, au départ les groupements de GDS locaux, il y a le côté militant ; donc le Directeur et son équipe ne peuvent pas agir tout seul, c'est évident. On doit être à l'écoute et on doit travailler ensemble, analyser les situations, se fixer des objectifs, savoir ce qui est acceptable techniquement, financièrement, et concrètement par les éleveurs.

JCC : Qu'est-ce qui t'a le plus apporté ?

Un des premiers rôles du Directeur c'est de bien préparer les éléments pour que les élus du GDS puissent décider en toute connaissance de cause des orientations qu'ils jugent nécessaires. On gère des cotisations, donc les arguments et les suivis budgétaires sont importants.

Dans les relations humaines il y a eu plein de moments forts. Moi ce qui m'a le plus satisfait à la réflexion au GDS c'est que j'ai pu créer des choses ; le GDS est une structure qui est petite, on est indépendant, neutres. Avec le SDRP, la maîtrise de la maladie a été qualifiée de « première épidémiologique mondiale» collective, ça a été une fierté, c'est sûr. Avec la Paratuberculose, on progresse énormément depuis quelques années, et c'est motivant.

JCC : Tu as contribué aux avancées des actions, je suis Président du GDS depuis un certain nombre d'années (13), j'ai appris à voir comment ça fonctionnait au départ, et aujourd'hui.

«Cela a été un apprentissage permanent, aujourd'hui encore je n'ai pas fait le tour ...»

Pour moi tu as rempli ton rôle de Directeur de GDS, avec brio, et je pense que je peux le dire même au nom de mes prédécesseurs, tu as toujours su mettre l'éleveur en avant. Ça a toujours été une de tes priorités, l'éleveur et ses animaux, et pout cela tu as tout notre respect.

Merci ; ce que j'ai pu insuffler, je l'ai aussi tiré des administrateurs, des membres du Bureau. Je me suis toujours attaché à utiliser la cotisation le plus intelligemment possible, et on travaille au service des éleveurs, ça tout le monde au GDS l'a chevillé au corps.

Philippe BLANQUEFORT interviewe Delphine AUBRIOT, qui va prendre sa suite au GDS.

Delphine, quel a été votre parcours avant le GDS ?

Je suis de formation Ingénieur Agronome, diplômée d'Agro Paris tech en 2011. A la fin de mes études je suis partie deux ans au Cirad à Mayotte en tant que coordinatrice d'un programme d'appui zootechnique aux éleveurs mahorais. Par la suite j'ai décidé de rentrer en métropole et de me recentrer sur le monde de la santé animale. J'ai donc travaillé 6 ans en industrie pharmaceutique en tant que responsable technique terrain ruminants chez Virbac puis chez Zoetis sur le Nord et l'Est de la France. Et me voilà aujourd'hui !

Connaissez-vous directement le monde de l'élevage ?

Mes parents sont d'anciens éleveurs laitiers en Côte-d'Or, en race brune, j'ai donc baigné dedans toute ma jeunesse ce qui explique aussi ma volonté de travailler au service de cette profession. Jusqu'ici mon parcours professionnel est étroitement conditionné à un contact direct avec les éleveurs. En tant que responsable technique terrain j'étais amenée à former des groupes d'éleveurs sur la bonne santé des ruminants ainsi que de réaliser des audits d'élevage en cas de problématiques sanitaires, en soutien aux vétérinaires. La réduction annoncée de ce contact sur le terrain et une réorganisation interne m'ont poussé vers une nouvelle expérience professionnelle.

«Une bonne santé des animaux est une condition essentielle à une performance zootechnique...»

Qu'est-ce qui vous a séduit dans le poste de directrice du GDS ?

J'ai toujours voulu travailler dans le monde de la santé animale et au plus près des éleveurs. J'essaie donc depuis ma sortie d'école de me rapprocher de ce but-là. Et aujourd'hui je crois y être arrivée ! Accompagner les éleveurs et, avoir cet objectif constant du « comment faire mieux ? » sont mes deux leitmotivs.

Travailler avec des éleveurs pour des éleveurs permet de garder cette connection essentielle avec le terrain, qui est souvent perdue dans des grandes entreprises dès qu'on passe sur des fonctions administratives et managériales. Être directrice est un beau challenge pour moi. Gérer et emmener une équipe dans des projets est motivant. Et en plus c'est un nouveau départ, n'étant pas originaire de la région. Et oui, on retrouve bien la douceur de vivre angevine !

Quelle est votre approche de la santé animale ?

Une bonne santé des animaux est une condition essentielle à une performance zootechnique, donc à la rentabilité d'un atelier. L'agrandissement des troupeaux, l'augmentation des performances, le contexte législatif et sociétal ont fait évoluer la vision de la santé animale vers toujours plus de préventif, ce qui est une très bonne chose. Autant investir dans le préventif et plutôt que de devoir faire du curatif ; ce qui a provoqué une mutation des métiers gravitant autour de l'élevage, dont le nôtre.

Et puis il est aujourd'hui impossible de parler de santé animale sans y associer la santé humaine et l'environnement, les trois étant intimement liés.

Quelles actions vont être déterminantes pour les éleveurs dans ces domaines ?

Avec les échanges commerciaux mondiaux, le changement climatique mais aussi le changement des méthodes d'élevage, les éleveurs font face à des maladies émergentes sur notre territoire. Comment s'en prémunir ? La biosécurité des élevages est un enjeu majeur d'aujourd'hui et de demain. C'est un terme qui reste connoté négativement par les éleveurs. Pourtant des actions sont déjà mises en place dans les élevages mais non formalisées. Il est de notre devoir en tant que GDS d'accompagner les éleveurs vers des plans efficaces.

Quelles sont vos premières impressions depuis votre arrivée ?

Le premier mot qui me vient à l'esprit est «bienveillance». L'intégration au sein de l'équipe du GDS et du Conseil d'Administration est bonne. Tout est fait pour que la transition se passe au mieux. Et puis le deuxième mot serait peut-être «dense» car c'est une fois au sein d'une organisation que l'on se rend compte de la multitude des dossiers, des tâches et des démarches qualité... qui de l'extérieur ne se voient pas.

Et puis la rentrée va être chargée avec l'Arrêté Ministériel pour l'éradication de la BVD que nous attendions depuis un moment déjà et qui va être mis en place dès cette campagne de prophylaxie. J'aurais imaginé peut-être plus classique pour une première mais c'est un bon défi !

Wohlfahrtia magnifica, une vraie menace…

Il va falloir s'habituer au nom de Wohlfahrtia, maladie nouvelle due à une mouche qui pond des larves « voraces » sur les animaux, très difficile à gérer, qui constitue une dure réalité pour des éleveurs d'ovins dans la Vienne, la Charente et la Haute Vienne. Notre région est limitrophe. Les bovins aussi peuvent être touchés

Bonjour, pouvez-vous vous présenter aux lecteurs du journal du GDS Maine et Loire ?

Je m'appelle Xavier JATIAULT, je suis en GAEC avec mon épouse, sur une exploitation ovins-bovins, avec 700 mères brebis et 50 vaches. L'exploitation comporte 170 ha, 30 ha de céréales à paille, 10 ha de maïs, et tout le reste est en herbe. Les ovins commencent à rentrer en bâtiment fin Septembre, j'ai un lot de mise-bas tous les mois à peu près, jusqu'au mois de Mai. Je suis Président de la section ovine du GDS de la Vienne depuis 2014.

L'apparition de WOHLFAHRTIA n'était pas attendue dans votre région, on connait son origine ?

L'origine de la maladie chez nous n'est pas connue. Moi ça va faire 7 ans que j'ai le problème, les tous premiers cas ont commencé dans mon secteur, et depuis 4-5 ans on a pris le taureau par les cornes, pour essayer d'enrayer, de trouver des solutions.

Comment se transmet la maladie ?

La mouche transmet la maladie, à l'herbe, elle rentre très peu dans les bâtiments.
Les asticots sont pondus par la mouche, et ça va très vite. On peut retirer les premières larves à la pince à épiler ou avec autre chose. Mais il ne faut surtout pas les laisser par terre. Au départ on l'a tous fait, on les retirait, on les laissait tomber, on nettoyait la plaie, croyant avoir bien fait, mais non. Il faut traiter l'asticot dans les plaies, qu'il tombe tout seul, une fois qu'il est tué par l'insecticide (l'antiparasitaire externe). Sinon il peut s'enfoncer dans le sol, continuer son cycle, et resurgir.

On connait la biologie de la mouche ?

Pas complètement. Déjà la mouche est très difficile à voir. Elle ne doit pas voler sur de très grandes distances, d'après ce qu'on observe chez nous depuis plusieurs années. Mais il n'y a pas eu de recherches sur la vie de cette mouche.

Quelle extension a-t-elle pris actuellement en Poitou-Charentes, trois départements étaient touchés l'an dernier ?

Actuellement trois départements contigus sont touchés : la Vienne, la Charente, puis la Haute-Vienne ; cela représente en superficie l'équivalent d'un département. On connait les cas suite au questionnaire envoyé par le GDS à tous les éleveurs ; dans la Vienne, c'est notre bassin ovin qui est touché, le Sud-Vienne, cela représente déjà 167 éleveurs qui ont fait une demande d'indemnisation (pour les traitements), à quoi il faut rajouter les éleveurs bovins (qui ne se sont pas forcément tous déclarés, il n'y avait pas d'aide prévue pour eux en 2018. Pour 2019, le programme d'indemnisation est étendue également à cette espèce).

Cela représente quelles pertes ?

C'est très difficile à chiffrer, on sait qu'il n'y a pas de mortalités si l'éleveur traite vite son animal, mais pour les pertes induites, par exemple pour la vente de reproducteurs … Le problème de Wohlfahrtia c'est que ça fait une chute de productivité et de

« Si vous n'intervenez pas, votre brebis, 10-15 jours après être prise, elle est perdue ! »

prolificité en même temps. L'année dernière j'avais un lot témoin, parce que je suis en lots d'essai, il est monté à 34% de bêtes non gestantes ! Il y a quand même de sérieux problèmes ! Je remets en lutte derrière, mais ça décale tout, je suis à environ 50% du cheptel en contre-saison, je pose 400 éponges, l'année dernière, j'étais à 60% à peine de fertilité.

Cela peut tuer les animaux ?

Si vous n'intervenez pas, votre brebis, 10-15 jours après être prise, elle est perdue ! C'est arrivé qu'on ne voit pas une brebis atteinte, qu'elle s'isole ; les asticots mangent les chairs à partir de l'onglon, ils sont très serrés dans la plaie et en 8 jours ils sont rendus au genou. La bête s'isole, elle peut se mettre sous des buissons, elle ne gémit pas, si vous ne la voyez pas, sur 2-3 jours c'est fini.
C'est vraiment atroce, si ça prend à la vulve, sans intervention en quelques jours ça peut mettre une vulve grosse comme une assiette ! L'éleveur doit traiter très tôt, sinon le produit, quand on le met pour traiter les asticots, ça brûle les chairs, ça les démange. Certains éleveurs sont découragés, c'est éprouvant ; il faut dès le départ enlever les asticots un par un, puis faire le traitement, et nettoyer. On ne veut pas devenir éleveur au départ pour faire ça ! En gros c'est ce qui ressort dans les retours des questionnaires, les éleveurs nous disent qu'ils vont diminuer (d'effectif) ou arrêter, ce n'est plus leur métier, ils passent beaucoup de temps à traiter et à retirer les asticots, ça empiète sur leur travail ... Les photos, c'est déjà impressionnant, mais vivre la réalité, c'est autre chose ...

D'autres espèces peuvent être atteintes ?

Pour les bovins, depuis 3 ans ça les a attaqués, à l'herbe, à partir des premiers vêlages de Septembre-Octobre. Maintenant on rentre les animaux avant pour limiter les problèmes, moi je suis à 5% de touchés. A 95% c'est à la vulve après vêlage, et sur les petits veaux c'est les nombrils, les boucles d'identification, et l'écornage quand il est fait à 15 jours. Tant que ce n'est pas cicatrisé, il ne faut pas remettre les animaux au champ. Les mouches sont attirées par les plaies, ou dès qu'il y a des suppurations, des endroits humides. La mouche ne pond pas d'œufs, elle pond directement des larves, qui se nourrissent là où la peau est fine, elles ont directement accès au sang. C'est pareil au-dessus des onglons, ou les nombrils des veaux si l'on ne met pas un produit ou une bombe cicatrisante. Sinon 90% des veaux peuvent en avoir.

La maladie dans un cheptel revient l'année suivante ?

Oui ; si il y en a une année dans un cheptel, on peut en trouver 2 ou 3 fois plus l'année suivante et ainsi de suite, ça va crescendo en fait ... Pour endiguer il faut vraiment bien faire tout ce qu'il faut.
ça fait 4 ans que je suis en test d'essai de produits de traitement, actuellement j'ai 3 lots en test, plus le lot témoin. Cette année on a mis complètement le protocole en place, tel qu'il est écrit, et c'est 100% de réussite ! Pour le moment ... on n'est pas rendu au 15 Octobre, on va voir. La période critique, la plus à risque, c'est du 15 Août au 1er Octobre. Quand les nuits commencent à être fraîches, les mouches diminuent de vigueur.

Vous avez pu trouver des financements ?

GDS France a mis en place une aide aux traitements préventifs, et participe au protocole d'essai terrain.

Pour des départements non touchés actuellement, que conseilleriez-vous ?

Faire attention aux introductions, ce qui serait bien c'est de déparasiter les bêtes, soit par douche, ou par baignade, et surtout vérifier l'animal pendant au moins 7 à 10 jours. Le problème, c'est que quand on en a jamais vu, au début on ne le voit pas.
Mais quand on a l'habitude, avec du recul, une mouche qui a piqué, mettons au niveau de la vulve sur une brebis, qui a pondu la veille, le lendemain ça commence à se voir. Trois-quatre millimètres, 3 petits points blancs, dedans, on ne voit pratiquement rien ; mais si on la laisse comme ça, en 5 jours on est tranquille [la brebis en sera envahie].
Et en cas de suspicion, faire une bonne diagnose, prendre des photos, prélever des asticots pour identification, voir ça avec son GDS, pour être bien sûr qu'il s'agit de Wohlfahrtia Magnifica, et non pas d'une autre mouche responsable d'autre myiase, la Lucilie bouchère.

Une conclusion ?

On ne peut pas bien comprendre ce que c'est sans l'avoir vécu. Avec des témoignages directs, on imagine mieux. Ce qu'il aurait fallu, c'est agir dès le départ, on n'en serait peut-être pas là ; mais c'est comme pour toute maladie nouvelle, on ne sait pas comment faire au début, ça prend du temps, et ça s'étend (difficulté également car maladie saisonnière) ; aujourd'hui si l'information est bien diffusée, et le protocole respecté, on pourrait en voir le bout (du moins la maitriser).

Propos recueillis par
Philippe BLANQUEFORT

Wohlfahrtia est le nom d'une mouche qui cause une maladie émergente en région Nouvelle Aquitaine, une myiase. La mouche pond des larves au niveau des onglons, de la vulve, des petites plaies, sur les ovins.
Elle se rencontre aussi sur les bovins, sur les veaux.
Une maladie peu ragoûtante, difficile à gérer, mais à connaître !

Liliane PRUNIER technicienne et Xavier JATIAULT
Président de la section ovine du GDS de la Vienne

«Aujourd'hui pour moi le sanitaire c'est une grosse partie, c'est primordial. Je vends 5 à 6 reproducteurs par an et des vaches avec des veaux. Pour moi les clients qui viennent chez moi ça leur donne confiance ».

M.ROUILLER est éleveur de blondes d'aquitaine sur la commune du Fief Sauvin. Son cheptel est sous **Attestation Paratuberculose Grand Ouest.**

Qu'est ce que vous pensez des indicateurs* de cheptels ?
Ça me donne une certaine fiabilité pour mon troupeau. Aujourd'hui pour moi le sanitaire c'est une grosse partie, c'est primordial. Je vends 5 à 6 reproducteurs par an et des vaches avec des veaux. Pour moi les clients qui viennent chez moi ça leur donne confiance. Certains éleveurs m'ont dit qu'ils se sont fait épingler avec la paratube.

Comment avez-vous eu connaissance de cette garantie ?
Par rapport au journal que vous envoyez. J'avais lu l'article.

Pourquoi vouliez-vous la mettre en place ?
Je voulais prendre de l'avance par rapport aux autres cheptels pour la vente de reproducteurs. Je me suis dit que c'est une certaine garantie. Je n'ai qu'une production et je dois faire vivre ma famille. Je n'ai pas le droit à l'erreur !

A quoi êtes-vous vigilant ?
Je fais un peu la guerre aux marchands de bêtes. Ils savent que chez moi, il n'y a aucune bête qui descend, point. Je suis assez exigeant là-dessus ! Je suis toujours là pour le chargement, parce que quand on n'est pas là on ne sait pas ce qui se passe derrière. J'exige aussi que le camion soit propre, et d'être livré en petit camion.
J'aime bien aussi que les clôtures soient bien faites. Je n'aime pas recevoir les animaux des autres mais je n'aime pas que les miens aillent chez les autres !

Avez-vous parlé de l'attestation paratuberculose à d'autres personnes ?
Oui, ça dépend. Mon marchand, les inséminateurs, les vétos me font beaucoup de pub. Ils sont au courant que j'ai la garantie. Mon cheptel est inscrit. Je vends des repros jusqu'à 100 km aux alentours. Pour des éleveurs qui ne me connaissent pas, c'est un gage de qualité !

Avez-vous trouvé la démarche compliquée ?
Non, on fait ça en même temps que la prophylaxie, donc c'est simple. Et puis le prélèvement de matières fécales, c'est le GDS qui le fait.

Par Laurent Clavreuil
Technicien-conseil

* Recherche paratuberculose (dans les cheptels laitiers un test sur le lait du tank en Février, dans les cheptels allaitants un sondage par mélange sur 20 à 40 animaux à l'occasion de la prophylaxie).

Comment obtient-on l'attestation Paratuberculose Grand Ouest ?

PCR d'environnement à l'aide de pédichiffonnette de prélèvement (gaine de coton tissé absorbant).

Si vous disposez de résultats très bas sur vos indicateurs de cheptels, <5 en élevage laitier et <10 en élevage allaitant, au moins deux ans de suite, adressez-vous au GDS ; **un prélèvement dans l'environnement des animaux sera fait pour analyse PCR** *(cf photo ci-dessus)*. Si elle est négative, l'attestation vous sera délivrée pour un an. Un remboursement de 80% de cette analyse PCR est en place, une fois par cheptel, pour inciter à l'acquérir.

Au GAEC GUINEBRETIÈRE, une nurserie aménagée sous un vieil hangar accueille une soixantaine de veaux par an dans leurs huit premières semaines de vie. Un bon plan qui a permis de concilier économie et efficacité du travail.

Un hangar inutilisé reconverti en nurserie…

Bonne ambiance générale, du soleil dans le bâtiment, moins de veaux malades… il fait bon vivre dans la nurserie du GAEC GUINEBRETIÈRE au Voide. Les 3 associés Jacques, Laurent et Blandine GUINEBRETIÈRE gèrent un troupeau de 60 Montbéliardes pour un droit à produire de 500 000 l.

Les veaux de 0 à 8 semaines logent dans une nurserie aménagée sous un hangar qui était jusqu'à lors inutilisé. « *Le hangar n'était pas fonctionnel pour le matériel, et puis nous étions à proximité du robot, c'était le lieu idéal* », témoigne Laurent GUINEBRETRIÈRE. « *Et c'était aussi une question de coût, rien à voir avec un bâtiment neuf...* » précise-t-il. Depuis la mise en service de la nurserie, en juillet 2016, l'éleveur constate que les veaux se portent beaucoup mieux. Le taux de mortalité de l'élevage est inférieur à 3% et la croissance y est très bonne « *On aurait dû la faire plus tôt* », souligne l'éleveur.

Un pignon ouvert Sud Est

La nurserie de 52 m² abrite 10 cases individuelles pour des veaux de 0 à 8 semaines. Elle bénéficie d'un pignon ouvert orienté Sud Est, profitant ainsi du soleil levant et de la lumière naturelle une bonne partie de la journée. Les éleveurs ont fait appel à Boris THOMAS conseiller bâtiment au GDS Maine et Loire pour réaliser les plans. « *Les nurseries ouvertes, pour bien fonctionner, doivent être bien orientées, c'est la base. Après, il faut fonctionner étape par étape.* »

« Le taux de mortalité est inférieur à 3%…»

L'implantation de la nurserie vis-à-vis des autres constructions impose une ventilation par ce pignon ouvert au Sud Est. Un élément qui ne permet pas de réaliser d'« effet vent » de part en part entre les deux long pans, sous les vents dominants.
Les associés du GAEC GUINEBRETIÈRE se sont gardés en option un rideau brise-vent sur cette façade pour protéger les veaux des courants d'air.

« Aujourd'hui nous n'avons pas besoin de rideau, explique Laurent GUINEBRETIÈRE. Le soleil entre facilement et ça ne sent pas l'ammoniac. Et puis, s'il y en avait, je pense qu'il resterait ouvert la majeure partie de l'année... »

Un volume d'air de 15 m³ par veau

Pour optimiser le volume, un mur a été créé et des bardages bois ajoutés pour se rapprocher des recommandations de l'Institut qui sont de 8-12m³ par veau. « *Les volumes excessifs peuvent être source de zone froide préjudiciable au confort thermique* » précise Boris THOMAS du GDS 49.
Pour limiter les amplitudes thermiques, été comme hiver, la toiture a été isolée à l'aide de plaques en polyuréthane posées sous rampant et fixées sous les pannes. L'éclairage naturel quant à lui, a été complété par l'installation de 4 néons LED. Aucun translucide n'est présent en toiture.

Des cases individuelles ajourées

Les 10 cases individuelles sont vidées après chaque passage d'un veau. Facilement démontables, elles sont nettoyées au Karcher pour éliminer les matières organiques. « *L'avantage du bâtiment ouvert c'est qu'on ramène peu d'humidité, c'est pas gênant* ».
Ces cases en plastique ont les cloisons ajourées pour permettre aux veaux de se voir. Un point qui permet de répondre à la réglementation bien-être animal.

A SAVOIR

LES 4 POINTS REGLEMENTAIRES DES CASES INDIVIDUELLES

1) Aucun veau (mâle ou femelle) âgé de plus de 8 semaines ne doit se trouver en case individuelle.

2) Les parois des cases individuelles doivent être ajourées et permettre un contact visuel et tactile entre les veaux (sauf dans le cas particulier des animaux malades devant être isolés du reste du cheptel).

3) La largeur de la case doit être au moins égale à la taille au garrot du veau.

4) La longueur de la case doit être au moins égale à la longueur du veau multipliée par 1,1 (la longueur du veau se mesure de la pointe du nez jusqu'à la pointe des fesses).

En hiver, le risque d'infection bactérienne ou virale est important. Des cases faciles à nettoyer, et confortables pour les veaux, font la différence.

Acupuncture : retour d'expérience

«Les médecines complémentaires et naturelles c'est mon dada...»

C'est en tout cas la dynamique lancée dans l'élevage d'Arnaud DAVID sur la commune du Lion d'Angers, qui s'est initié aux médecines complémentaires, par curiosité il y a 5 ans. Passionné, il continue de se former et pratique aujourd'hui l'acupuncture sur son troupeau.

« Avec la mise en place du robot depuis 5 ans, cela m'a permis d'avoir beaucoup de temps pour observer mes bêtes et d'être plus performant. Je me suis orienté sur cette démarche, parce que j'ai aussi plus de temps pour ça, et surtout pour me former », précise Arnaud DAVID. *« J'en avais ras le bol d'utiliser des antibiotiques pour des petites bricoles […] les gros nombrils où l'on utilise systématiquement un antibiotique. Non je ne suis pas d'accord ».*

L'acupuncture - Qu'est-ce que c'est ?

Aider le corps à se soigner par lui-même ou l'aider à maintenir son état d'équilibre...
Cette médecine vient s'intéresser à la circulation de l'énergie dans le corps, avec une utilisation qui peut être : préventive ou curative.
Elle vient stimuler ou canaliser les énergies qui stagnent, qui excédent voire même qui manquent par la mise en place d'aiguilles ou de points de pression sur des points spécifiques appelés méridiens.

Et qu'en est-il des méridiens ?

Ce sont les trajets principaux d'énergie qui circulent en profondeur, au niveau des os et des muscles et sur lesquels sont situés des points reliés directement aux organes. La pose d'aiguille sur ces méridiens permet de régulariser le symptôme observé.

Comment tout cela fonctionne ?

Selon la médecine Chinoise, le corps diffuse des énergies négatives et des énergies positives. S'il n'y a pas une bonne circulation de ces énergies, des blocages peuvent apparaitre et rendre trop actif ou déficient un organe. L'état de santé peut s'en trouver ainsi déséquilibré et provoquer des symptômes pathologiques.

Le principe même de l'acupuncture est de réactiver un, ou un ensemble d'interrupteurs par la mise en place d'aiguilles. Elles peuvent être laissées en place pendant quelques secondes ou pendant quelques heures. Celles-ci vont permettre de fournir ou d'extraire de l'énergie. Plus de 300 interrupteurs peuvent ainsi être sollicités.

Le triangle de l'immunité

Une aiguille enfoncée au niveau du rein du bovin, une seconde à la hauteur de la rate, et une troisième au niveau du foie : trois points associés, situés sur le flanc de l'animal, qui vont permettre de relancer la machine, stimuler les organes et le système immunitaire.
La boite d'aiguilles extraite du fond de sa poche, l'éleveur prend contact doucement avec la vache *« Il faut d'abord que la vache soit rassurée et qu'elle soit en totale confiance »*. L'observation et le ressenti semblent ici indispensables à la bonne réussite des points. Le groupe d'éleveurs présents est attentif. *« Là il y a des nouvelles odeurs, des nouvelles têtes...Il ne faut pas oublier que l'on rentre dans l'environnement de la vache »*, et en deux mouvements l'éleveur termine la mise en place de son aiguille.

Le triangle d'immunite à une double utilisation :

1) En préventif : sur des vaches au tarissement pour booster la fabrication d'anticorps et augmenter la richesse du colostrum. Sur des veaux au démarrage, sans symptômes mais qui ont pu fatiguer au vêlage. Il peut aussi être utilisé pour limiter les impacts de changement de saison ou de ration.
2) En curatif : quel que soit le symptôme. Le triangle d'immunité peut être utilisé en complément de d'autres points spécifiques.

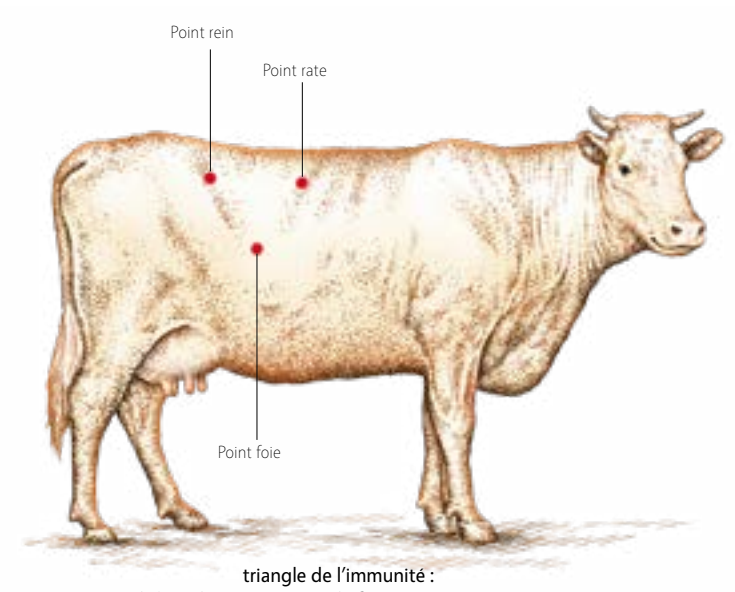

triangle de l'immunité :
il s'agit de trois points sur le flanc qui vont permettre de relancer la machine

Arnaud DAVID, qui n'a pourtant pas changé ses pratiques de minéralisation sur ses taries, voit ses qualités de colostrum nettement améliorées depuis qu'il réalises ces trois points *« Je le fais au tarissement pour les vaches, et pour les génisses je le fais 15 jours avant vêlage. Sur mes vaches taries, je me retrouve avec des qualités de colostrums qui sont très bien, voire très très bien. J'ai beaucoup moins de problèmes de diarrhées et de rotavirus dans mon élevage [...] Je le fais sur toutes mes vaches et génisses ».*

Et les interventions vétérinaires dans tout cela ?

« Et bien ce n'est pas avec moi que les vétos vont faire fortune ». Dans cet élevage, les interventions vétérinaires se font rares. Les vétérinaires interviennent pour les suivis reproduction ou les cas compliqués, mais on a bien conscience que l'on ne peut pas se dispenser de vétérinaires *« Il ne faut surtout pas les oublier car ils sont très importants voire indispensables et nous aurons toujours besoin d'eux. Après, aujourd'hui, on a fait un petit peu autrement et ils sont contents pour nous aussi »*

« Et bien ce n'est pas avec moi que les vétos vont faire fortune »

Quels sont les bénéfices de la méthode ?

LE MIEUX-ÊTRE.
Pour Arnaud DAVID, il n'y a pas que l'histoire de l'acupuncture, c'est toute l'approche de l'animal : comment aborder un animal, comment entrer dans son environnement *« On ne me reconnait plus, j'ai totalement changé mon comportement envers mes animaux, envers ma famille, mes enfants, mes stagiaires ».*

L'ÉCONOMIE
« Economiquement aujourd'hui, je m'y retrouve, c'est certain. Une boite de 100 aiguilles c'est 10 euros et j'arrive à 7 ou 8 boites d'utilisées pour un an. »

LE TEMPS VALORISÉ :
Cette médecine chinoise demande du temps pour être bien formée, acquérir des connaissances, mais il y a un gain de temps certain derrière en élevage *« Intervenir sur une mammite par exemple en conventionnel, pour faire un antibiotique ou un intra mammaire sur la vache il faut la mettre en contention, nettoyer le quartier, vider le quartier traité. Alors que là, j'y suis..., allez..., deux minutes pour le faire, sans même parfois avoir à les bloquer. Je ressens souvent quand une vache en a besoin. Parfois il arrive même qu'elle vienne jusqu'à moi quand je m'occupe d'une autre.»*

Deux nouvelles sessions « Initiation »
seront proposées par le GDS au printemps 2020, animées par Nayla CHERINO (Docteur Vétérinaire, spécialisée en médecine complémentaire).

L'éradication BVD sur la zone de Baugé : bilan de ce galop d'essai.

Débutée l'an passé, anticipant ainsi l'Arrêté national, cette zone correspond à 7 % des cheptels du Maine et Loire. Les objectifs de l'action ont été présentés aux éleveurs et aux vétérinaires de la zone. Il s'agit dans les grandes lignes de :
- répondre au souhait d'une majorité d'éleveurs
- de se débarrasser de la maladie,
- et de maintenir le commerce en France et vers les autres pays Européens.

Chacun son statut BVD

Disponible pour les adhérents GDS via le test sur le lait du tank, ou à l'occasion de la prophylaxie, il manquait pour les éleveurs non adhérents. Nous les avons donc proposés à ces derniers.
Nous avons contacté les élevages ayant des statuts défavorables pour leur proposer un sondage sur des «sentinelles» non vaccinées par prélèvements sanguins de quelques bovins âgés de 8 à 18 mois. Un plan de dépistage était proposé pour vérifier l'absence d'IPI (porteur du virus BVD) si nécessaire.

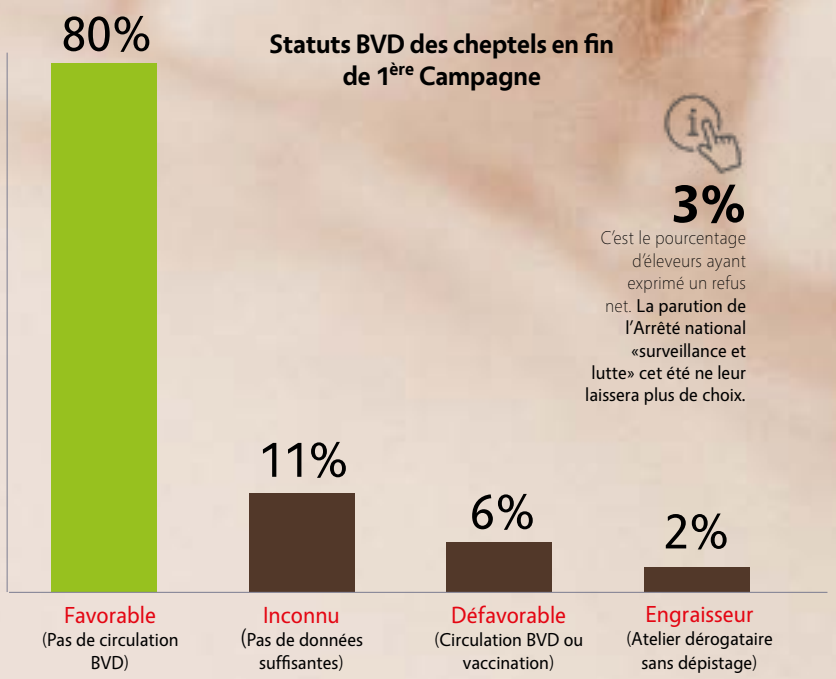

3%
C'est le pourcentage d'éleveurs ayant exprimé un refus net. **La parution de l'Arrêté national «surveillance et lutte» cet été ne leur laissera plus de choix.**

PRINCIPE
Ce bouton auriculaire péleveur de cartilage est un avantage. Ce système permet de dépister la BVD au plus tôt et d'avoir le statut virologique de l'animal vis-à-vis de la BVD. Le bouton auriculaire ainsi que le tube de prélèvement sont gravés avec le numéro d'identification du veau. L'éleveur envoie les prélèvements par le biais des enveloppes pré-timbrées, adressées au laboratoire.

Les plans d'assainissement en élevage

Pour les veaux, les éleveurs posent une boucle d'identification spécifique, qui prélève en même temps un morceau de cartilage, ou bien une boucle simple BVD (bouton blanc). Un laboratoire agréé pour ces tests PCR(1), réalise l'analyse sur l'échantillon que l'éleveur aura expédié par la poste... résultat une dizaine de jours plus tard !

(1) Attention, si les tests sont réalisés dans un laboratoire ne disposant pas d'agrément, le résultat ne sera pas valide, obligeant les éleveurs à prélever de nouveau le bovin. Pour le département, seul le laboratoire INOVALYS est agréé.

Lien : YouTube/ Pose des boucles BVD TST en France -
Allflex Europe

La gestion des mouvements !

C'est la partie la plus difficile actuellement. Un éleveur sur 2 refuse de tester la BVD à l'introduction. Les coûts vétérinaires sont un frein important. Pour les analyses, le GDS a négocié des tarifs à l'achat intéressants, réservé aux adhérents GDS. Il s'agit du «Kit intro ». Il est là pour vous simplifier la vie. Le vétérinaire précise l'âge, le sexe du bovin, et si c'est une femelle : gestante ou non (sur le document joint au tube de sang), et les analyses nécessaires sont alors programmées.
Il existe aussi un fichier des bovins Non IPI. De plus, certains cheptels laitiers (négatifs depuis plusieurs années) peuvent bénéficier d'une garantie sur une partie des bovins adultes.
Renseignez-vous auprès du GDS !

Bilan

Ce galop d'essai sur la zone de Baugé aura permis de dégager quelques points majeurs :

- Conduire ce type d'action dans les meilleures conditions nécessite que tous les acteurs de la démarche soient bien informés. Les éleveurs bien sûr, mais aussi les vétérinaires, les commerçants en bestiaux, les intervenants en élevage, ... Seul l'engagement de chacun garantira une réussite rapide à un coût raisonnable pour la filière.
- La disponibilité d'outils simples et peu onéreux pour le dépistage, comme l'identification du bovin et le prélèvement simultané de cartilage pour analyse, simplifie et fiabilise la démarche pour les éleveurs.
- L'engagement dans cette démarche pouvait jusqu'alors perdre de son sens devant le refus exprimé par certains éleveurs. L'Arrêté d'éradication BVD publié cet été lève toute ambiguïté sur ce point. Tous les cheptels devront se soumettre à ce plan.

Un arrêté de surveillance et de lutte publié le 1er aout 2019

Le texte précise l'obejctif : l'éradication de la BVD.
Il rend obligatoire des premières mesures qui rentrent en application dès cette campgane de prophylaxie 2019-2020. Souhaité par l'ensemble des acteurs de la filière bovine, Il a pour objet la détection et l'assainissement des troupeaux infectés de BVD

Ce qu'il faut retenir de cet Arrêté :

- Les GDS, en tant qu'Organisme à Vocation Sanitaire ont été désignés maitre d'œuvre par le préfet.
- la surveillance BVD dans les troupeaux est rendue obligatoire.
- en cas de statut infecté, un plan d'assainissement doit se mettre en place en collaboration avec le vétérinaire sanitaire avec :
  - *dépistage généralisé du troupeau*
  - *bouclage auriculaire de toutes les naissances pendant au moins 1 an*
  - *élimination des IPI sous 15 jours (vers l'abattoir ou euthanasie)*
  - *et restriction des ventes pour l'élevage en début de plan.*

La Fièvre Porcine Africaine explose en Asie

La France reste indemne grâce à des mesures de grande envergure.
Au 1er juillet 2019, 824 cas de peste porcine africaine ont été découverts en Belgique parmi 3 200 sangliers échantillonnés. A ce jour la France demeure indemne de PPA, tout comme le Luxembourg. Au 12 septembre 2019, toutes les analyses de recherche de la FPA sont négatives, 399 cadavres ont été détectés dont 374 ont été analysés.

Pour tout détenteur qui ne serait pas encore en règle sur son plan biosécurité d'élevage, le GDS49 propose deux sessions de formation : 22/10 à Segré et 23/10 à Chemillé

Au niveau mondial, la FPA s'étend dans le Sud Est asiatique avec dernièrement un foyer en Corée du Nord et deux en Myanmar (ex-Birmanie). La Chine, premier producteur et consommateur mondial de viande de porc doit faire face à la plus grande épizootie de FPA connue. Près de 160 foyers de contamination ont été identifiés et 1,2 millions de porcs sont morts ou ont été abattus selon les chiffres communiqués par les autorités chinoises. Mais au vu de la baisse des tonnages d'aliments, les fabricants s'accordent à dire qu'environ 30% de la production porcine chinoise aurait disparu. Un doublement des importations chinoises de viande porcine en 2019 est probable selon l'IFIP, la FPA redistribue les cartes du commerce mondial. L'indice FAO du prix de la viande a déjà augmenté de 1,5% depuis le mois de mai en raison de celles-ci. En France, le prix du porc payé au producteur a augmenté de plus de 30% depuis le début de l'épizootie. Le maintien de la France en statut indemne est un enjeu crucial pour la filière. Le risque de diffusion au plan mondial de la FPA par les denrées alimentaires est avéré, illustré par la saisie d'aliments contaminés entre différents pays (Japon, Taiwan, Australie ...).
Des travaux de recherche sont en cours pour la mise au point d'un éventuel vaccin mais n'en sont qu'aux prémices. C'est pourquoi l'ANSES rappelle que « la biosécurité reste et restera pendant plusieurs années la seule alternative pour protéger les élevages de suidés ».

Face à cette menace, toute la profession prend le problème à bras le corps. Un Arrêté publié le 16 octobre dernier détaille les mesures de biosécurité. Elles concernent tout ce qui peut entrer ou sortir, matériel, animaux, visiteurs et bien sûr les éleveurs et salariés. Elles sont applicables sans délai, à l'exception des mesures suivantes qui nécessitent des investissements plus lourds au 1er janvier 2020 :

- quai d'embarquement pour le chargement et déchargement d'animaux
- aire bétonnée ou stabilisée dédiée à la zone d'équarrissage
- clôture des élevages pour empêcher tout contact entre les suidés de l'élevage et les sangliers sauvages, fondamental en élevage plein air.

«Tout détenteur de porcins doit impérativement se doter d'un plan de biosécurité avant le 1er Janvier 2020. Il a l'obligation de suivre une formation relative à la gestion du plan de biosécurité et aux bonnes pratiques d'hygiène. En cas de non réalisation, aucune indemnisation ne sera possible si une épizootie de FPA survient dans l'élevage».